

Des nouvelles du projet Res'eau

Le projet Res'eau, mené conjointement par la FWA et la Société publique de gestion de l'eau (SPGE), a été lancé en septembre 2019. Son objectif est de soutenir et de mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de la ressource en eau menées par des agriculteurs acteurs.



Dans le cadre de ce projet a été initiée la création d'un réseau de groupes locaux d'agriculteurs afin de mettre en avant, partager et diffuser les initiatives de ceux-ci en faveur de l'eau. Les pratiques abordées sont réparties en 5 thématiques: cultures, couverts végétaux, sol, intrants et érosion.

Des sujets pour tous les goûts

Le volet «cultures» reprend notamment des pratiques telles que les cultures associées, l'allongement et la diversification de la rotation culturale, le désherbage mécanique, l'importance de la date de semis et du choix variétal...

La thématique «couverts végétaux» recense des initiatives telles que l'implantation de couverts multi-espèces ou encore la destruction des

couverts par le pâturage des ovins.

Augmenter le contenu en matière organique et réduire le travail du sol sont des sujets abordés sous la thématique «sol».

Une attention toute particulière est également portée aux «intrants» en promouvant la fertilisation raisonnée et l'application raisonnée des produits de protection des plantes.

Enfin, la mise en place de bande enherbée antiérosive, de haies et aussi de diguettes et inter-buttes pour différentes cultures sont des pratiques reprises dans la thématique «érosion».

A travers ces rencontres et ces échanges, Res'eau permet de mettre en lumière toutes sortes de pratiques favorables mises en œuvre par les agriculteurs wallons.

Et plus encore: des pulvés et des puits

Le projet Res'eau aborde aussi d'autres thématiques spécifiques, telles que l'adaptation des pulvérisateurs et la protection des puits. Au cours d'une année, une trentaine d'agriculteurs a participé à un projet pilote visant à adapter leur



pulvérisateur avec, selon les cas, une cuve d'eau claire, des gyrolaveurs (buses rotatives servant au rinçage de l'intérieur de la cuve de pulvérisation) et/ou un kit de nettoyage externe. Ces agriculteurs ont bénéficié d'un accompagnement financier et d'un suivi tout au long du processus.

Concernant les puits, différentes check-lists à destination de tous les agriculteurs ont été conçues, permettant ainsi de réaliser le diagnostic de la prise d'eau. Des fiches sur des sujets comme les démarches à effectuer pour la création d'un nouveau puits, les exigences réglementaires à respecter ou encore le remblayage des puits ont été rédigées et sont disponibles sur la page Internet suivante www.fwa.be/reseau/puits

De nouvelles missions pour les 3 années à venir

Bonne nouvelle! La SPGE s'associe à nouveau avec la FWA pour financer le projet Res'eau sur une période de 3 ans afin de prolonger les missions du projet. Les mois à venir permettront ainsi de poursuivre la création des groupes d'agriculteurs et aussi de réaliser des interconnexions avec les groupes d'agriculteurs existants (GAL, Parc naturel, coopératives, comices...). L'occasion également de valoriser d'autres projets de la SPGE actuellement en cours, comme le projet «Miscanteau» présenté ci-contre. A cela s'ajoutera une réflexion qui va être entamée sur les aspects quantitatifs de la protection de l'eau, en réunissant les agriculteurs irrigants, en vue d'une utilisation raisonnée de l'eau.

Plus d'informations: www.fwa.be/reseau

Curieux? Rencontrez les agriculteurs Res'eau!



Les thématiques vous intéressent? Vous avez envie de nous rejoindre et d'échanger sur le sujet? Vous êtes un agriculteur irrigant et vous souhaitez participer aux discussions? N'hésitez pas à contacter Céleste Quaghebeur au 081/627.422. ou par mail celeste.quaghebeur@fwa.be.




Invitation

Jeudi 18.11.2021

Coin de champ - Essais
De 10h à 11h (report possible en fonction de la météo)

Couverts en SIE et vitrine MAEC

Rendez-vous à la Ferme pédagogique du CARAH pour la visite de l'essai SIE
Rue de l'agriculture 301, 7800 Ath

Et visite de la vitrine MAEC à Bauffe,
Rue de la Croix 112, 7870 Lens (Caserne des pompiers)
Transport prévu entre les 2 sites de visite

Visite d'un essai en SIE (couvert CIPAN et valorisation en fourrage) et d'une vitrine MAEC
présenté par Benjamin Abrassart (CARAH ASBL) et François-Xavier Warnitz (Natagriwal)

Organisé dans le cadre des projets DIPROS et Res'eau
Inscription obligatoire via Céleste Quaghebeur au 081/62.74.22 ou via cette adresse: celeste.quaghebeur@fwa.be








Du miscanthus pour préserver la qualité de l'eau

Le territoire communal de Libramont-Chevigny accueille un projet pilote de plantation de miscanthus pour protéger 3 zones de captage. Son nom: Miscanteau. Il est le fruit d'un partenariat entre l'intercommunale IDELUX Eau, Promisc (société ayant pour objet la promotion du miscanthus) et la Commune.

Le projet Miscanteau s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet financé par la SPGE et qui a pour objet la mise en place de solutions innovantes pour la protection des captages. Il porte sur une durée minimum de 3 ans, pour un budget de 200.000 €.

En quoi consiste le projet Miscanteau?

Il s'agit de mettre en place une culture de miscanthus dans les zones de protection de captages pour lesquelles la teneur en nitrate des eaux est élevée. Le miscanthus est une culture à faible intrant qui ne demande pas d'apport d'azote et de produits phytosanitaires pour sa production. Elle permet de concilier plus facilement une activité agricole et la protection des captages.

Ce projet porte sur 3 captages de la commune de Libramont, à savoir Laneuville, Nimbermont et Bougnimont, dont la teneur des eaux en ni-

trates est proche de 30mg/l. Au-delà de 50mg/l, l'eau est considérée comme non potable. Même si on est encore loin de cette valeur, il faut rester vigilant car ces 3 captages s'avèrent stratégiques pour la commune de Libramont.

Les agriculteurs, des partenaires essentiels bien choyés!

Ce projet recense plusieurs partenaires: La Commune de Libramont en tant que productrice et distributrice d'eau potable; Promisc comme société qui promeut et valorise le miscanthus; IDELUX Eau, à la fois le pilote et le coordinateur du projet; Les agriculteurs, éléments centraux du projet sans qui rien ne pourrait se concrétiser.

De premières plantations ont déjà eu lieu en 2020 et 2021 sur 2,20 Ha. Au total, le projet Miscanteau prévoit d'installer entre 5 et 10 Ha de

miscanthus sur les zones concernées.

Les agriculteurs participants au projet bénéficient de la fourniture des rhizomes de miscanthus, de l'implantation et du désherbage. De plus, Promisc garantit à l'agriculteur, par contrat, la reprise du produit de la récolte pendant 10 ans à un prix garanti.



Les avantages du miscanthus

L'implantation du miscanthus requiert un suivi. Mais une fois bien installée, cette culture pérenne peut rester en place une vingtaine d'années et se révéler particulièrement peu exigeante. En effet, hormis la récolte annuelle, elle ne demande pratiquement aucune intervention: ni traitement phytosanitaire, ni apport d'engrais et encore moins de travail du sol ou d'intervention mécanique. De plus, la culture de miscanthus permet aux agriculteurs de diversifier leurs pratiques agricoles avec une plante qui peut être valorisée comme biocombustible, comme paillage ou comme litière animale.

Appel aux agriculteurs

Ce projet vous intéresse? Vous avez des parcelles dans les zones concernées par les captages?

Vous souhaitez diversifier vos pratiques agricoles et tester la culture de miscanthus? Alors, n'hésitez pas à contacter Lindsey GERARD d'IDELUX Eau (0492/13.62.26) ou Renaud FABRI de Promisc (0475/51.84.53)